

# niort agglo

Agglomération du Niortais

Votants : 76

Convocation du Conseil d'Agglomération :  
le 13 mai 2024

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 21 mai 2024

### CONSERVATOIRE COMMUNAUTAIRE - CONVENTION DE PARTENARIAT POUR LA MISE EN PLACE D'UN ORCHESTRE À L'ÉCOLE ENTRE LA CAN ET L'ÉCOLE JULES FERRY DE NIORT

#### **Titulaires et suppléants présents :**

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGÉ, Jeanine BARBOTIN, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, François BONNET, Cédric BOUCHET, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Jean-Pierre DIGET, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Emmanuel EXPOSITO, Noélie FERREIRA, Elsa FORTAGE, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Christophe GUINOT, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Philippe LEYSSENE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Pascal MATHE, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Frédéric NOURRIGEON, Michel PAILLEY, Eric PERSAIS, Laurence REY, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Nicolas ROBIN, Agnès RONDEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Méлина TACHE, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU, Florence VILLES, Valérie VOLLAND, Lydia ZANATTA.

#### **Titulaires absents ayant donné pouvoir :**

Ségoleine BARDET à François GUYON, Jean-Michel BEAUDIC à Elisabeth MAILLARD, Claude BOISSON à Jean-Pierre DIGET, Marie-Christelle BOUCHERY à Romain DUPEYROU, Yamina BOUDAHMANI à Stéphanie ANTIGNY, Christelle CHASSAGNE à Rose-Marie NIETO, Olivier D'ARAUJO à Clément COHEN, Thierry DEVAUTOUR à Agnès RONDEAU, Anne-Sophie GUICHET à Alain LECOINTE, Anne-Lydie LARRIBAU à Elmano MARTINS, Gérard LEFEVRE à Thibault HEBRARD, Alain LIAIGRE à Christophe GUINOT, Bastien MARCHIVE à Jérôme BALOGÉ, Sébastien MATHIEU à François GIBERT, Franck PORTZ à Lucy MOREAU, Johann SPITZ à Jacques BILLY, Philippe TERRASSIN à Dominique SIX.

#### **Titulaires absents suppléés :**

Philippe MAUFFREY par Laurence REY, Séverine VACHON par Pascal MATHE.

#### **Titulaires absents :**

Patricia DOUEZ, Guillaume JUIN, Marcel MOINARD, Richard PAILLOUX.

#### **Titulaires absents excusés :**

Annick BAMBERGER, Gérard LABORDERIE

**Président de séance :** Jérôme BALOGÉ

**Secrétaire de séance :** Sophie BOUTRIT

## **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS**

**CONSEIL D'AGGLOMERATION DU MARDI 21 MAI 2024**

### **CONSERVATOIRE COMMUNAUTAIRE - CONVENTION DE PARTENARIAT POUR LA MISE EN PLACE D'UN ORCHESTRE À L'ÉCOLE ENTRE LA CAN ET L'ÉCOLE JULES FERRY DE NIORT**

Monsieur **Alain CHAUFFIER**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

La CAN, à travers le Projet d'établissement du Conservatoire Danse et Musique Auguste-Tolbecque, intègre, dans le cadre de ses missions d'enseignement artistique et culturel, la collaboration avec les établissements d'enseignement scolaire.

Dispositif d'envergure nationale, « Orchestre à l'école » transforme une classe en orchestre pendant 3 ans afin de remédier aux difficultés dans les apprentissages fondamentaux et à l'éloignement relatif de certains équipements culturels, et ainsi favoriser la réussite scolaire des élèves.

Dans ce cadre, l'équipe pédagogique de l'école Jules Ferry de Niort et le Conservatoire souhaitent s'engager dans un partenariat pour les trois prochaines années scolaires, en permettant à une classe d'accéder à la pratique orchestrale au sein d'un « Ensemble Cordes » entre septembre 2024 et juillet 2027.

Considérant l'intérêt de ce projet artistique éducatif en termes de dynamique territoriale, de transformation et de rayonnement de la Culture, de cohésion sociale et de développement,

Considérant la nécessité d'arrêter les engagements de chaque partie par convention,

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Approuve la convention de partenariat entre la CAN et l'Education Nationale, en annexe ;
- Autorise le Président, ou le Vice-Président Délégué, à signer le convention et tout document y afférant.

Le Conseil d'Agglomération adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 76

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

**Sophie BOUTRIT**

**Alain CHAUFFIER**

**Secrétaire de séance**

**Vice-Président Délégué**